

ria qu'il avalerait un certain nombre de crêpes sans les mâcher. — On eut le tort de ne pas le dissuader de cette fantaisie.

Il avait déjà absorbé plusieurs crêpes, lorsque des symptômes de suffocation se manifestèrent. Le visage de l'imprudent parieur s'emporta, ses yeux s'injectèrent; on tenta de lui porter secours et de retirer la pâtisserie molle arrêtée dans son gosier; tout fut inutile, et, avant l'arrivée du médecin qu'on était allé chercher, Henri S... avait rendu le dernier soupir.

— On lit dans le *Journal d'Amiens* :

Les plaidoiries du procès relatif au testament du marquis de Villette doivent commencer devant la première chambre de la cour d'Amiens le mardi 15 avril prochain. M^{rs} Berryer et Ploque soutiendront la cause de Mgr de Drenx-Brézé, évêque de Moulins; M^{rs} Marie plaidera pour M. de Montreuil, et M^{rs} Léon Duval pour les héritiers du sang. MM. de Boissy et de Toulon-geon, intervenants devant la cour.

Nous apprenons que la dame Klein, la victime du drame de Chouzy, dont nous avons fait connaître samedi les dramatiques péripéties, d'après l'*Opinion nationale*, est morte des suites de ses blessures; un épanchement au cerveau s'est déclaré, et tous les secours de l'art sont devenus inutiles.

— On lit dans le *Journal d'Ille-et-Vilaine* :

Voici un de ces drames affreux qui dépassent tout ce que peut créer l'imagination des dramaturges.

On nous écrit de Morlaix: Michel et sa femme, cultivateurs à Pleibert-Christ, mariés depuis treize ans, et ayant trois enfants en bas âge, vivaient, à ce qu'il paraît, en assez mauvaise intelligence. La femme Michel, jalouse d'une de ses voisines, faisait des reproches à son mari, et celui-ci, prétend-elle, la battait souvent.

Exagérée ou non, cette conduite de Michel aurait fait fermenter les idées de sa femme qui, le 1^{er} février, emmena avec elle, dans une prairie distante d'un kilomètre de sa demeure, et que traverse un ruisseau profond, sa fille âgée de sept ans, et son fils âgé de quatre, et les y précipita. Puis, sourde à leurs cris déchirants, elle attendit sur le bord que l'un et l'autre ne donnassent plus signe de vie. Alors elle revint chez elle et plongea sa plus jeune fille, âgée de trois mois, dans un baquet plein d'eau, et l'y noya.

Tandis que l'enfant agonisait, la femme Michel revint à la prairie, retira du ruisseau les cadavres de ses enfants et les étendit sur l'herbe. Cela fait, elle rentra chez elle, retira du baquet la pauvre petite créature, la déposa sur son lit, ferma la porte, et, en ayant jeté la clef à son mari, qui travaillait à peu de distance, elle vint se constituer prisonnière à Morlaix, disant: « Je ne crains pas la justice des hommes, mais je redoute celle de Dieu. »

— On lit dans le *Sémaphore de Marseille* :

Un double assassinat a été commis pendant la nuit de dimanche à lundi, sur le bateau des messageries impériales le *Quirinal*, ancré dans le port de la Joliette, en face du hangar. Les auteurs de ce crime, ayant sans doute eu connaissance que ce bâtiment, arrivé la veille d'Italie, était porteur de plusieurs groupes d'or et d'argent représentant une somme très importante, n'ont pas hésité pour accomplir leur coupable projet, à se défaire des hommes qui se trouvaient à bord.

Ces hommes étaient le maître d'équipage, un garçon de salle et un matelot. Le premier a été trouvé la gorge entièrement coupée au moyen d'un instrument tranchant; le second

avait reçu dans la région du cœur deux graves blessures qui n'avaient pas, à ce qu'il paraît, immédiatement déterminé la mort, car on a remarqué que son cou portait des traces indiquant que ce malheureux avait dû être étranglé. Quant au matelot qui était désigné pour faire son quart à deux heures du matin, il n'a pas été trouvé sur le bateau, et l'on ignore ce qu'il est devenu.

Après avoir accompli ce double meurtre, les assassins ont cherché à ouvrir le coffre-fort, objet de leur convoitise, mais toutes leurs tentatives sont venues se briser contre la solidité de la caisse, qui a résisté à tous les efforts dirigés contre elle. Pendant l'après-midi d'hier, on a fait de nombreuses recherches dans le voisinage du *Quirinal*, afin de s'assurer si le matelot qui a disparu n'aurait pas été lui aussi une victime de ces misérables; mais toutes les recherches sont demeurées sans résultat. Informée de ce double crime, qui a si douloureusement impressionné la population du port de la Joliette, la justice a fait une descente à bord du *Quirinal* et se livre à des investigations qui, il faut l'espérer, amèneront la découverte des coupables.

Un moyen adopté déjà souvent par des assassins pour se débarrasser du cadavre de leur victime, vient d'être employé à Liverpool. Le 25 novembre, par le chemin de fer du Nord-Ouest, en Angleterre, une boîte de fer-blanc était expédiée de Liverpool à la station d'Euston, et adressée à P. P. William, 60, Régent street. La boîte, qui semblait contenir quelque objet de valeur, fut, aussitôt son arrivée à la station, transportée à l'adresse sus indiquée; mais les commissionnaires durent la remporter, aucun gentleman du nom de P. P. William ne demeurant 60, Régent street, ni dans les maisons voisines. La boîte fut placée, à la station, dans l'endroit réservé aux colis non réclamés. Enfin, ces jours derniers, la boîte de fer-blanc remise aux autorités, fut ouverte par leur ordre et l'on y découvrit les restes d'un enfant enseveli dans la chaux vive. Les chairs avaient été détruites par la chaux, et il ne restait du cadavre que la partie osseuse.

— On lit dans le *Globe*, de Londres :

Il y a quelques jours, une soirée qui avait commencé gaiement dans Hyde-Park, s'est terminée d'une façon lamentable.

Une dame donnait un petit bal d'amis, et l'on dansait au piano. Vers la fin de la soirée, une des invitées, qui jouait une valse, approcha trop près des bougies ses manches de mousseline légère; le feu prit au mince tissu et gagna rapidement la robe de la lady.

La sœur de la pianiste voulut étouffer les flammes, mais le feu se communiqua à ses vêtements et fit deux victimes au lieu d'une. Il en résulta un grand tumulte dans l'appartement: des dames et des gentlemen se précipitèrent au secours des pauvres incendiées; mais que pouvaient-ils? Cinq dames furent atteintes par le feu; celle qui s'est dévouée pour sauver sa sœur a succombé; la dame qui a été atteinte la première est dans un état désespéré.

Il vient de mourir, aux environs de Saint-Béal (Haute-Garonne), une fille, Marie Priou, âgée de 158 ans; elle était née en 1703. A la mort de ses parents, elle hérita d'une chaumière et de quelques menues pièces de terres, qu'elle vendit à fonds perdu à l'âge de 66 ans; il y avait donc 92 ans que les acheteurs et leurs héritiers payaient une rente viagère de 162 livres tournois. Pendant les dix dernières années de sa vie, Marie n'a vécu que de fromage et de lait de chèvre. A sa mort, son cadavre ne pesait que 42 livres. Sa chair, sa peau, ses muscles ne

formaient plus qu'un parchemin jaune presque collé sur les os. Cette doyenne de la génération actuelle a conservé jusqu'au dernier moment l'usage de ses facultés mentales.

— On lit dans le *Courrier des États-Unis* :

New-York vient de voir finir obscurément une existence féminine, qui, pendant près de vingt ans, avait rempli les deux mondes de bruit et de scandale. Lola Montès, comtesse de Lanfeldt, a succombé le 17 janvier à la paralysie qui, depuis plusieurs mois déjà, la tenait clouée sur un lit de douleurs. Lola Montès a passé les derniers mois de sa vie chez une dame qu'elle avait antérieurement connue en Angleterre. Là, entourée de soins et d'exhortations religieuses, elle a fini dans l'obscurité et les sentiments les plus chrétiens une vie semée de tant d'orages.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

On lit dans le journal le *Nord*, du 5 février :

Le comte de La Tour vient, dit-on, de contracter, au nom du roi de Naples, avec la maison de banque A. Serre, un traité pour la réalisation d'un certain nombre d'inscriptions de 100 ducats de l'emprunt napolitain du 10 octobre 1860. Ces inscriptions sont offertes à 65; en réalité, c'est du 7 3/4 p. cent; on pourrait même dire du 8 p. c. la première année, avec bonification des intérêts. — Les versements, en effet, sont échelonnés de mois en mois, et l'on demande, en souscrivant, 10 p. cent du capital nominal. Somme toute, ce placement à des conditions pareilles n'offre aucun danger aux capitaux et présente des chances de prime assez considérables. — L'état actuel de la péninsule n'est que provisoire; quoi qu'il arrive, les fonds napolitains ne peuvent que gagner. Aujourd'hui même, ils font 77 à Naples, et l'émission en question a lieu à 65. S'ils sont absorbés dans la dette générale de l'Italie, ils ne sauraient retomber non plus au-dessous du niveau des fonds piémontais. 2350-7281

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Rue Neuve-du-Fontenoy.

ASSOCIATION DES ARTISTES

DIMANCHE 10 FÉVRIER.

LA MARATRE

Drame en 5 actes, par de Balzac.

2. UNE MAITRESSE BIEN AGRÉABLE, comédie-vaudeville en 1 acte.

On commencera à 6 heures précises.

VENTE DE LAINES

Une vente publique de laines aura lieu à Boulogne-sur-Mer, le lundi 18 courant, dans l'entrepôt des Douanes, à une heure après-midi, à la requête de MM. Adam et C^{ie}, banquiers.

150 balles laines lavées à froid et à chaud (en état sain).

495 balles laines lavées à froid et à chaud (plus ou moins avariées).

345 B. ensemble, importées directement du Cap de Bonne-Espérance.

Elles sont visibles trois jours avant la vente. 2348

ACHAT ET VENTE D' ACTIONS CHARBONNIÈRES

S'adresser rue de l'Hospice, 6,

A ROUBAIX. 2324

CABINET D'AFFAIRES

M. COURBOULIS, ancien Juge-de-peace du canton de Lannoy, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir à Roubaix, rue de l'Hospice, n° 4, un cabinet d'affaires où il recevra de 9 heures du matin à 4 heures après-midi. Les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, sont assurées de trouver en lui discrétion, exactitude et bons conseils. 2346

PENSION BOURGEOISE

Une bonne pension bourgeoise est établie à Roubaix, coin de la rue des Fabricants et de la rue de la Place-Verte.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

A la même adresse CHAMBRES GARNIES à louer. 2330

Demande d'emploi.

Un ancien employé de douane, retraité, désire trouver un emploi, soit comme garde-chasse, surveillant ou concierge.

Il fournira les meilleurs renseignements. S'adresser chez M. Deschamps, rue Notre-Dame, près du cabaret Bruno (fort Jean-Pierre.) 2347

Demande d'emploi.

Un jeune homme connaissant parfaitement la fabrication à la marche et à la Jacquart, demande à se placer dans une maison de Roubaix.

Il pourrait s'occuper de la besogne d'ouvrier et de celle du magasin. S'adresser au bureau de ce journal, sous les initiales W. B. 2315

Gouvernante.

Une DAME VEUVE âgée de 24 ans, ayant une certaine instruction, désire se placer pour diriger la maison d'un monsieur seul.

S'adresser à Lille, rue de la Clef, n° 11, au premier. 2353

Contre-maitre.

Un CONTRE-MAITRE connaissant parfaitement les préparations françaises et anglaises des laines, désire se placer.

Il pourrait aussi s'occuper de la correspondance en anglais.

Bonnes références. Réponse au bureau de ce journal, sous les lettres X. X. 2325

Journées.

Une ancienne servante, parfaitement au courant de la besogne de ménage et sachant lessiver, demande du travail à la journée.

S'adresser Fosse-aux-Chênes, 62., à la Boule d'Or. 2354

Contre-maitre de fabrication.

Une maison importante demande de suite un contre-maitre pour la fabrication des échantillons de nouveautés pour pantalons, ainsi que l'ourdirie.

On tient à un homme capable ayant de l'expérience, et l'on donnerait la préférence à celui qui aurait déjà rempli les mêmes fonctions chez un fabricant de coutils pour pantalons.

S'adresser à Tourcoing, rue de Gand, 14. 2354

NOUVEAU DÉPOT DE DRAPS

MAISON A. CAZY ET C^{ie}

A LA VILLE DE VERVIERS, RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI
ETOFFES NOUVELLES POUR PANTALONS, PALETOTS, CRAVATES ET GILETS.

En visitant les magasins de la maison A. CAZY et C^{ie}, le public pourra se convaincre que ce n'est pas en vain qu'elle fait appel à toutes les personnes qui désirent se faire habiller convenablement et à des prix qui DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE. Les marchandises, arrivant directement de fabrique, avec les prix marqués en chiffres connus, sont livrées de première main aux consommateurs, avec un minime bénéfice, et vendues de confiance au comptant, évitant par là les pertes éventuelles dans les crédits, les bénéfices des maisons de gros, les frais de commis-voyageurs, bénéfice de détaillants, etc.; ce qui fait une différence réelle de QUARANTE POUR CENT AU PROFIT DES CONSOMMATEURS. — La vogue et la confiance que notre maison s'est acquises a souvent donné lieu à l'imitation de nos enseignes et circulaires en copiant nos prix, afin de faire supposer qu'ils offrent les mêmes avantages. — Pour éviter toute erreur, nous engageons le public de faire attention au nom et à l'adresse.

Aperçu de quelques articles vendus de confiance et aux prix de fabrique, à la grande mesure de 74 centimètres.

DRAPS DE BILLARD, vert-meuble, bleu-voiture, DRAPS DE LIVRÉE, CUIR GENDARME.
Drap noir, grande largeur . . . fr. 2.25, 2.50, 2.75
Drap noir pour pelisses . . . 3, 3.25, 3.50, 4, 4.20
Amazone noire . . . 4.75, 5, 5.50, 5.25
Cachemire croisé pour redingotes et habits, à 6, 6.50, 7, 7.50
Drap croisé, extra . . . 8, 8.50, 9, 9.75
Drap impérial . . . 8.50, 9, 9.50, 10.50
Cuir-laine et satin-laine p^r pantalons, 4, 5, 5.50, 6, 6.50, 7, 7.50
Qualités extra . . . 8, 8.50, 9, 9.75
Drap brun, vert, olive, bleu de roi, bleu d'uniforme, et toutes couleurs à la mode, à . . . 4, 4.50, 5, 6, 7, 8, 9, 9.50
Velours de laine en toutes nuances à 5, 5.50, 6, 6.50, 7, 7.50

Qualités extra . . . 8, 8.50, 9, 9.75
Castor noir; bleu, brun et vert, 5.50, 6, 6.50, 7, 7.50, 8, 8.50, 9
Moskowa extra . . . 9.50, 9.75, 10.50, 11, 12, 13
Nouveautés pour pantalons . . . 3.25, 3.50, 4, 4.50, 5, 5.50
Hautes nouveautés pour costumes complets, à 6, 6.50, 7, 7.50
Qualités extra . . . 8, 8.50, 9, 9.50, 10.50
Castorine noire pour paletots, à 2.75, 3, 3.25, 3.75, 4, 4.50
Grande spécialité de draps fins, satins-laine noir et couleur, nouveautés en laine provenant des premières fabriques, qualités supérieures à . . . 10.50, 11, 11.50, 12, 13
GILETS. — 3.000 gilets soie de Lyon, cachemire anglais, de fr. 1, 2, 2.75, 3, 4, 5, 6 et au-dessus.
2.000 gilets haute nouveauté, velours de soie de Lyon, extra

riche, à 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et au-dessus.
ORLÉANS, PARAMATAS. — Fantaisies à 0.75, 1, 1.10, 1.25, 1.50, 1.75, et au-dessus.
COLS, CRAVATES, ÉCHARPES. — 3.500 cravates soie noire, écharpes chenillées, américaines et fantaisies.
COLS perfectionnés depuis 50 c., 75 c., 1 fr., 1.50, 2, 3, 4, 5, FOULARDS. — 2.000 foulards des Indes, garantis pure soie, de 2.25, 2.75, 3, 3.50, 4, 4.50, 5, 5.50, qualité extra.
Plus de 30.000 mètres MERINOS FRANÇAIS noir, garanti pure laine, à 1.50, 1.75, 2, 3, 4, 5.
CACHEMIRE 11/4 pour châles et pour deuil, à fr. 6, 6.50, 7.
Spécialité de CONFECTIONS POUR DAMES. — On procure les plus nouveaux des premières maisons de Paris.

Riches nouveautés polonaises pour paletots et burnous. — Duffels de toutes couleurs, à fr. 3.25, 3.75, 4, 4.50, 5.

N. B. — La maison A. CAZY et C^{ie}, DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE et voulant offrir toutes les garanties possibles aux acheteurs, accorde VINGT JOURS pour échanger les marchandises qui ne conviendraient plus, ou pour en rembourser le montant aux personnes qui en témoigneraient le désir. — S'adresser directement RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI. 2174